

# Compte rendu du conseil communal du 23/01/2015

## Tarifs de la salle des fêtes:

Après un court débat, il a été convenu les tarifs suivants pour la location de la salle et de la buvette :

- pour les résidents : 170 €
- pour les non résidents : 200 € (option chauffage:10 €)
- A l'heure : 15 €
- Après-midi + chauffage:60 €
- Club:50 €
- Assemblée Générale des association du village : Gratuit
- Cantine (OGEC) : 20€

Les tarifs seront révisés à l'issue de la rénovation à venir.

## Travaux en cours :

→ Appartements : les travaux ont bien avancés. Quelques difficultés sont toutefois notables quant aux délais fixés par les entrepreneurs. Les peintures et sols seront prochainement terminés.

→ réseau de chaleur : c'est l'entreprise IDEX de Saint-Etienne qui assurera la maintenance de l'installation. Par ailleurs, s'agissant de la consommation de bois, elle semble conforme aux prévisions.

## Autres :

- La question de l'activité Gym en mairie a été évoqué (club Graix/Colombier). Toutefois, l'agencement des locaux n'est pas adapté à cet effet. Il apparaît donc indispensable de trouver une autre alternative (jeudi à la SDF avant le cours de gym actuel ?).
- Les indemnité du percepteur ont été reconduites.
- Le conseil a voté pour le renouvellement du centre de gestion du personnel de la commune (CNRACL)
- La question de l'éclairage de nuit a été évoqué. Cela étant la commune a fait des efforts en procédant aux changements récents des ampoules par un dispositif économe. Par ailleurs, l'aspect sécuritaire au regard du trafic routier et de la structure de la voirie ne permet pas actuellement de répondre favorablement à cette demande.